



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

---

# AVIS PUBLIC

---

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné à tous les contribuables de la municipalité, qu'à une séance ordinaire tenue le lundi 5 décembre 2022, à 19h30, les membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Armand ont approuvé par résolution le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année civile 2023 conformément à l'article 148 et 148.0.1 du *Code municipal du Québec*.

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi 9 janvier 2023	19 h 30	Lundi 3 juillet 2023	19 h 30
Lundi 6 février 2023	19 h 30	Lundi 7 août 2023	19 h 30
Lundi 6 mars 2023	19 h 30	Mardi 5 septembre 2023	19 h 30
Lundi 3 avril 2023	19 h 30	Lundi 2 octobre 2023	19 h 30
Lundi 1 <sup>er</sup> mai 2023	19 h 30	Lundi 6 novembre 2023	19 h 30
Lundi 5 juin 2023	19 h 30	Lundi 4 décembre 2023	19 h 30

DONNÉ À SAINT-ARMAND  
ce 13 décembre 2022

  
Marie-Hélène Croteau  
Directrice générale et greffière-trésorière

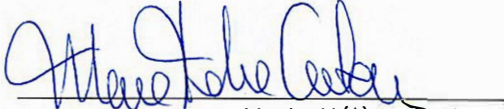
---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidente de Saint-Armand, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Armand, MRC de Brome-Missisquoi, certifie que j'ai publié l'avis public portant sur le calendrier des séances du conseil pour l'année 2023, conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 13 décembre 2022 avant 17h, à chacun des endroits suivants :

- le site Internet de la Municipalité;
- le babillard au bureau municipal, situé au 414, chemin Luke à Saint-Armand;
- le babillard du centre communautaire situé au 444, chemin Bradley à Saint-Armand;
- le babillard du bureau de poste situé au 210 rue Philips à Saint-Armand.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.  
En foi de quoi, je donne ce certificat, à Saint-Armand, ce 13 décembre 2022.

  
Marie-Hélène Croteau  
Directrice générale et greffière-trésorière